

BUREAU DU 11/01/2024 EN VISIOCONFERENCE

Membres présents : Gilles Baldassari, Jean-Claude Ducros, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Marion Vayre.

Membres excusés : Séverine Amillard, Olivier Caubet, Laurence Cortes, Laurent Pouget, Christian Rabaud.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Nathalie Fortuny, Paul Martinez, Simon Van Haute (partie Pongistic).

Ouverture de la séance à 20H30

1. Adoption PV réunion du 03/04/2023

A l'unanimité.

2. AG FFTT

Les délégués de la ligue étaient Gilles Baldassari, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan et Christian Rabaud. Le budget présenté déficitaire a été rejeté. Une nouvelle AG sera convoquée en mars pour proposer un nouveau budget.

Le projet de gouvernance a été abordé de manière générale puis les nouveaux textes ont été adoptés.

La licence dirigeant est actée mais elle ne concernera que peu de personnes cibles en terme de réduction de la quote-part fédérale (dirigeants président, secrétaire et trésorier qui n'auront pas participé à aucune compétition).

Un conseil fédéral est prévu ce week-end pour évoquer entre autres la cascade de points.

Un point est fait sur les statistiques des licenciés avec une comparaison sur 4 ans qui affiche + de 9% d'augmentation.

3. Projet de gouvernance

Le projet de gouvernance de la ligue pour intégrer les nouvelles dispositions légales (parité stricte notamment à l'horizon 2028) prévoit :

► un Conseil de ligue de 16 membres (contre 35 actuellement) avec l'introduction de nouveaux membres de droits (corps arbitral et technique) et une représentation des comités à deux membres ;

► un Bureau de 9 membres (contre 11).

Une réunion avec les présidents des comités départementaux est prévue le 25 janvier pour en discuter.

4. Propositions des banques

À la suite de la mise en concurrence pour un partenariat bancaire, trois représentants d'établissement ont été reçus pour le Crédit Agricole, le Crédit Lyonnais et le Crédit Mutuel.

Les deux premiers sont des responsables d'agence locale qui proposent un fonctionnement à l'identique avec une simplification de la gestion (plateforme de paiement en ligne dédiée pour les clubs de la ligue)

avec des coûts similaires pour le deuxième ou moindres pour le premier.

Quant au Crédit Mutuel, un projet de partenariat est à l'étude avec la FFTT et même s'il n'aboutit pas, la ligue pourra bénéficier d'une plateforme de gestion de paiement en ligne pour les clubs, de moindres coûts de frais de gestion des comptes et un possible partenariat sur des projets ligue.

5. Point technique

* Championnats de France des Régions du 27 au 29 février 2024 à Agen.

Trois équipes occitanes y seront envoyées (minimes garçons, benjamins et benjamines).

Le podium en benjamins est un objectif réaliste à atteindre.

* Tournoi de Suède du 23 au 27 février : huit jeunes sont sélectionnés.

* Internationaux Jeunes du Grand-Est : notre délégation est vainqueur du challenge général avec l'obtention de 2 médailles d'or en 2013 et 2014 garçons, 2 médailles d'argent en 2008 filles et 2010 garçons et enfin 1 médaille de bronze en 2010 garçons.

* Objectifs 2024/2028 : accompagner les profils à fort potentiels, maintenir le soutien aux structures d'entraînement mais pour le Pôle Espoir, seuls les joueurs listés haut-niveau y seront intégrés.

Il n'y a plus d'aménagement sport-études possibles dans les établissements scolaires partenaires hormis pour les joueurs listés haut-niveau.

La structure du parcours de la performance régionale (PPR) est donc revue avec un recentrage de l'accompagnement sur les meilleurs profils.

6. Point financier

Au 11 janvier, les produits s'élèvent à 570K€ et les charges à 484K€, soit un résultat provisoire de 86K€.

Les encours des créances s'élèvent à 60K€ (une relance sera envoyée courant du mois prochain).

La trésorerie a entamé sa courbe descendante. Le montant de la trésorerie disponible à fin décembre de cette année est en-dessous de celui de la saison dernière (achat du minibus pour 25K€).

Ce montant sera compensé par l'octroi d'un prêt bancaire qui sera négocié avec le prochain partenaire bancaire.

7. Championnats de France Seniors à Montpellier

L'équipe Pongistic fera la communication sur les réseaux sociaux.

Des places VIP sont offertes par la ligue pour les membres du Bureau et les salariés de la ligue.

Des places sont aussi prévues pour Catherine Perdu, Roxanne Couzelin ainsi que pour le président et le secrétaire du CROS Occitanie.

50 pass de trois jours ont été achetés à 50 €, répartis comme suit :

- 20 places pour l'ETR
- 20 places pour les clubs partenaires Pongistic!
- 10 places pour le concours Pongistic!

Enfin 300 pass de trois jours à 50 € seront mis en vente via Pongistic.

Des écocups Pongistic seront fabriquées à l'occasion de ces Championnats de France (édition spéciale).

8. Point Pongistic

* Statistiques des réseaux sociaux début de Saison 2023/2024 :

- Instagram : + 1000 Abonnés / Top 3 compte d'une ligue Occitane / Contenus à +100K vues.
- TikTok : + 1000 Abonnés / Contenu à +500K vues.
- Facebook : +50 Abonnés / Contenus à +15K vues.
- Threads (nouveau compte créé cette saison): Lancement à la sortie du réseau / 450 Abonnés.

* L'Open Pongistic est en partenariat cette saison avec Plaisance, Perpignan et Saint Orens pour leur tournoi national.

* Projection phase 2 :

- Vente de produits (packs goodies / balles). Campagne de lancement / Don d'échantillons.
- Mise en place de la campagne Championnats de France Seniors 2024.
- Événementiel Pongistic : PED / Espalio / Open Pongistic / Events Partenaires. Couverts entièrement en photo / vidéo.
- Accroissement des réseaux sociaux Pongistic via une stratégie de contenu intensifiée et adaptée à chaque réseau.

9. Colloque des dirigeants 26 au 28 avril

Le lieu n'est toujours pas déterminé, Paul Martinez étant en discussion avec les différents prestataires.

Le programme s'affine avec un accueil des participants dès le vendredi à 14H puis l'ouverture du colloque à partir de 20H45 pour permettre à ceux qui travaillent de pouvoir participer.

Les thèmes prévus sont « l'objectif des 12000 licenciés », « le calendrier sportif », « le bénévolat » avec des intervenants externes à la ligue et des ateliers de réflexion.

Cette première version du programme pourra être modifiée selon la disponibilité de ces intervenants.

10. Précisions réglementaires

Des précisions sont apportées aux Règlements Régionaux.

* 18.5. Equipe non conforme

Joueurs non licenciés, licenciés en retard, non autorisés (nombre mutés ou étrangers hors limite), joueurs ne respectant pas les conditions de participation de PN et R1 – article 4 en page 6. La rencontre sera perdue par pénalité (points rencontre 3/0 et points parties 14/0) et l'association en infraction se verra infliger une pénalité financière de 100 €.

* Critérium Fédéral Paragraphe 3 - Organisation sportive :

3.2 la PN masculine est composée de 32 joueurs. A

l'issue de chacun des quatre tours, les deux premiers de chaque catégorie monteront pour le tour suivant en N2 de leur catégorie ou en PN de la catégorie supérieure pour les tableaux BG, MG, CG et JG. Si le joueur souhaite évoluer en PN de la catégorie au-dessus, il devra le faire savoir dans les 48h après la fin du tour, sinon il sera automatiquement proposé en N2 par défaut.

3.6 En catégorie féminine, l'échelon régional comprend une division...A l'issue de chacun des quatre tours, la première de PN de chaque catégorie accède à la N2 de sa catégorie ou en PN de la catégorie supérieure pour les tableaux BF, MF, CF et JF. Si la joueuse souhaite évoluer en PN de la catégorie au-dessus elle devra le faire savoir dans les 48h après la fin du tour, sinon elle sera automatiquement proposée en N2 par défaut.

11. Rapport des commissions

* Sportive :

L'élaboration des poules est à faire en présentiel car la visio ne permet pas d'aborder correctement toutes les problématiques.

Il convient aussi de formaliser davantage la constitution des poules.

* Arbitrage :

La commission souhaite établir un fichier des JA neutres qui interviennent à tous les échelons. SPID permet de le faire pour chaque échelon, pour peu que le nom des JA soit renseigné sur les feuilles de rencontre.

Elle souhaite faire également une révision de la liste des JA.

Le process des formations des cadres de l'arbitrage est à présent bien structuré et les sessions se remplissent bien.

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 22H05.

Marion Vayre
Présidente de Ligue

Secrétaire de séance
Thérèse Combanière